

Démocratie En République Démocratique Du Congo : Mythe Ou Réalité ?

Pistis MBALA SINZA

Professeur à la Faculté de Sciences Sociales, Administratives et Politiques de l'Université Pédagogique Nationale (U.P.N), Kinshasa/ Ngaliema, R.D.C

Auteur correspondant : Pistis MBALA SINZA



Résumé : La démocratie est un régime par le quel, le peuple impose son veto en choisissant ses représentants pour un temps défini sur base d'un programme de société qui s'adapte aux réalités sociopolitiques du souverain primaire. Pour le cas de la RDC, Nous proposons en fait la fondation de l'Etat congolais qui doit partir de la démocratie pour imposer un Etat avec un leadership fort et éclairé, un autoritarisme, un peu comme ce qui a eu en Russie de Poutine et en Chine de Mao parce que pour nous non seulement c'est un régime de type occidental correspond au moyen de vie, de la compréhension des choses et d'adaptations des réalités et comportement occidental, mais, elle est la résultante ou le reflet des Etats déjà mûrs, développés qui ont déjà posés les bases du développement, est où les institutions et entités de l'Etat sont assises. Un Etat où les dirigeants et le peuple sont bien préparés, instruits au développement et aux valeurs démocratiques, en définissant ses prérogatives, ses besoins, à aimer et protéger les intérêts nationaux.

Mots clés : Démocratie, guerre, démocratisation

Introduction

Les diverses forces sociales au sein d'un Etat s'associent soit se combattent politiquement dans l'objectif d'établir les rapports, deviennent plus tard des forces politiques en présence capables d'influer une dynamique nouvelle de la classe politique et de la gestion de la chose publique.

La société congolaise, depuis plusieurs décennies traversées connaît une crise de l'auto gestion qui affecte profondément tous les secteurs de la vie nationale et lui permet pas de jouer une influence significative à 'internationale.

Sur le plan politique et sécuritaire, les plaintes fusent de partout, malgré les différentes réformes d'organisations politiques et sécuritaires d'une part, et d'autre part le passage de figures de proue à l'exercice du pouvoir. On assiste aussi à un déficit de consensus politique au tour des idéaux clés caractérisés par la fragmentation politique qui reste ancrée dans l'histoire au pays des dynamiques de pouvoir. Le processus de démocratisation moins efficace et moins durable en pays pourrait se justifier par le non prise en compte par l'Etat de la question cruciale secteur de la sécurité des personnes et leurs biens.

Les plaintes de la violation régulière de la souveraineté et autour de l'incapacité se l'Etat à défendre l'intégrité territoriale, des rebellions récurrentes, des sécessions et coups d'Etat militaires, des suspensions des activités politiques et (ou l'instauration d'un parti unique, parti-Etat, l'absence d'un véritable Etat de droit et démocratique, l'absence du programme de développement à moyen et long terme pour la République Démocratique du Congo, le non-respect des Droits de l'Homme, l'ingérence extérieure éloignent l'Etat Congolais de jouer pleinement son rôle et d'assurer sa responsabilité dans le processus du développement du pays.

Conscient de la difficulté que rencontrent la RD Congo à l'exploitation de son système congolais au profit de la communauté internationale et du petit groupe qui pilote le pays, les acteurs du processus peinent à arriver à bon de cette entreprise aussi complexe qui est la démocratisation.

Savons-nous tous que la République Démocratique du Congo depuis l'indépendance jusqu'à ce jour n'a pas encore réussi à faire face à ses obligations sociales et constituer sa propre base économique pour booster le développement du pays. Souvent l'Etat Congolais continu d'être un Etat prédateur ou un Etat se référant au modèle extérieur du développement. D'où le destin du Congo s'exprime en termes d'un territoire exploité au détriment des autochtones.

En effet, l'opinion publique congolaise est prise en otage d'une petite élite ou d'un groupe restant qui pilote le pays; il s'observe qu'à cause des intérêts mesquins de la communauté internationale dicte les ordres sous prétexte d'accompagnement du pays à la normalisation de sa situation politique, sécuritaire et économique, cet état de chose crée l'ambiguïté dans la gouvernance de l'Etat à travers une redéfinition de l'ingérence des organismes internationaux sous les politiques publiques des aides internationales

Dans notre étude, nous nous sommes penché sur le pourquoi de l'effectivité ou l'applicabilité de ce processus, mais aussi les causes et conséquences de l'apport de la Communauté internationale aux enjeux de la démocratisation au Congo. A cela, savoir l'impact de cette réforme d'organisation politique sur le plan interne et externe du pays.

I. Considérations générales sur la démocratie

Le concept démocratie est un phénomène ancien qui tire son origine à Athènes au cinquième siècle avant Jésus- Christ. Sur le plan étymologique, le mot démocratie provient de deux mots grecs: Demos et Kratos', et dont le premier signifie peuple et le second pouvoir ou commandement.

Selon le lexique politique, la démocratie est vue comme un régime politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté lui-même, sans l'intermédiaire d'un organe représentatif (démocratie directe) ou par ses représentants interposés (démocratie représentative).¹

Pour Makwala cité par Sabakinu, de ses lointaines origines égyptienne et grecque, la démocratie a toujours été considérée comme un système politique dans lequel le peuple est souverain. Donc, dans ce type de système politique, l'autorité ne vient ni de Dieu, ni des dirigeants eux-mêmes, mais du peuple.²

Selon Marion cité par Sabakinu, la démocratie est la seule institution assumant le fragile équilibre entre l'intérêt individuel, recherché par la plupart des constructeurs politiques.³

D'après Kapanga, la démocratie est liée à l'idée de la liberté dont la définition la plus simple est le gouvernement par le peuple et la souveraineté y est investie dans le peuple et exercée directement par lui ou par ses représentants désignés au cours des élections.⁴

De Tocqueville, définit pour sa part la démocratie comme étant le pouvoir du peuple, impliquant la liberté, l'égalité, la justice, la capacité de dialogue, d'écoute d'autrui, de tolérance, d'acceptation de droit à la différence et du respect des autres.⁵

Mottu, Pour sa part d'un point de vue moral pour affirmer que la démocratie est d'abord un état d'esprit, une façon d'être et de se comporter d'un peuple.⁶

¹FUNDIN, *Lexique politique*, Armand colin, paris, 2020, p.56-57

²SABAKINU, J. *Démocratie et paix en République Démocratique du Congo*, PUK, Kinshasa, 1999, p.32

³MARION, cité par SABAKINU, Ibid.

⁴KAPANGA, F. *Petit dictionnaire : Pratique des élections*, AGB, Kinshasa, 2005, p.17

⁵De TOCQUEVILLE, A. *De la démocratie en Amérique*, Union Générale d'Editions, Paris, 1963, p.19

⁶MOTTU, P. *Révolutions politiques et révolutions de l'homme*, La Baconnière, Neuchâtel, 1963, p.47

Quant à Burdwân, Georges. La démocratie est avant tout une valeur fondamentale : l'inaliénable vocation des hommes à prendre en charge leur destin tant individuel que collectif. C'est ce qui fonde l'unité de la démocratie au-delà de la pluralité des expressions.⁷

Il sied de relever que la démocratie est aussi une forme d'organisation politique. C'est une pratique politique contingente. En fait, la démocratie est aussi une notion plurielle. C'est ainsi que l'on peut rencontrer la démocratie pluraliste fondée sur le jeu des partis politiques dans l'adhésion des membres et dans l'élaboration des programmes gouvernementaux d'une part. Il existe la démocratie monopartite qui est, par contre, basée sur l'unique cadre de vie politique qui est le parti unique, pour la définition et la gestion des intérêts de la communauté d'autre part.

C'est avec Lincoln, Abraham. 16ème/Président des Etats-Unis d'Amérique que le vocable démocratie a pris son sens le plus populaire, celui du 'gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple'. Cela postule un rapprochement de vue entre gouvernés et gouvernants.⁸

De toutes ces définitions ci-haut évoquées, nous estimons que la démocratie, type gouvernemental se résume en la possibilité de l'existence au sein de la société, des conditions qui assurent à chacun la sécurité, la culture et l'aisance requises pour son bonheur. En sus, la démocratie reste et demeure un moyen de limiter le champ d'action des gouvernants et d'élever matériellement et moralement le niveau de vie des citoyens.

Dans le contexte de notre étude, la démocratie est entendue par les Congolaises et Congolais comme la solution à tous les problèmes notamment : politiques, économiques, sociaux et culturels. Dans cet ordre d'idées, la démocratie est perçue comme une forme de gouvernement de la cité devant assurer la réalisation des espérances raisonnables du peuple. Pour ce faire, elle doit être bien conduite, car sa mauvaise application conduit au désordre, à l'anarchie, au non développement recherché. Bref, à la dictature tant reprouvée.

D'après G. Burdeau, on entend par la démocratie : « un pouvoir plus ouvert qui accorde une large place aux droits de l'homme ». NGOY ajoute pour dire que la démocratie est un processus permanent de conquête de nouveaux droits et libertés. D'une part et d'autre part est une recalcification de transformation sociale et politique qui prend racine dans l'esprit de l'homme.

D'après MakengoNkutu ; « la démocratie est un régime politique ou la souveraineté est exercée ou contrôlée par le peuple ». ¹⁰

Ce terme démocratie est le régime dans lequel le peuple est souverain. Selon la célèbre formule d'Abraham Lincoln, (16ème président des Etats unis d'Amérique de 1860 à 1865), la démocratie est « le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

C'est l'une des définitions canoniques couramment reprises. Cette définition est proche du sens étymologique du terme démocratie. Cependant, cette définition reste susceptible d'interprétations différentes, aussi bien quant à la signification concrète de la souveraineté populaire que pour son application pratique. Ce qui apparaît clairement au regard de la diversité des régimes politiques qui se sont revendiqués et qui se revendiquent comme démocratie.

Ainsi, aujourd'hui encore, il n'existe pas de définitions communément admises de ce qui est ou doit être la démocratie. Certaines, comme celle de Jean Jacques Rousseau, considère que la démocratie ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne peut, et la volonté généralement ne se représente point.¹¹

⁷BURDEAU, G. *La démocratie, Seuil, Paris, 1956, p.11*

⁸LINCOLN, A. *Qu'est-ce que la démocratie ?*, United States Informations Agences, New-York. 1991, p.65

⁹G. BURDEAU cité par NGOY E. *Systèmes politiques des pays africains, notes de cours inédites, LI SPA/politique, FSSAP, UPN, Kinshasa, 2013-2014*

¹⁰ MAKENGO Nkutu A. *séminaire des sciences politiques, notes de cours inédites, LI SPA, FSSAP, UPN, Kinshasa, 2013-2014.*

¹¹ Jean BURDEAU, cité par MAFURINE, *Droit Constitution et Institutions Politiques, PUF, paris, 2017, p.196*

De façon générale, un Gouvernement est dit démocratique par opposition aux systèmes monarchiques d'une, où le pouvoir est détenu par un seul, et d'autre part, aux systèmes oligarchiques, où le pouvoir est détenu par un groupe restreint d'individus.¹² Néanmoins, ces oppositions, héritées de la philosophie grecque (notamment de la classification d'Aristote) sont aujourd'hui équivoques de par l'existence de monarchies parlementaires. D'autres dont Karl Popper notamment, défissent la démocratie par opposition à la dictature ou la tyrannie, considérant qu'elle permet au peuple de contrôler ses dirigeants et de les évincer sans recourir à une révolution.¹³

Par ailleurs, le terme démocratie ne se réfère pas uniquement à des gouvernements, mais peut aussi désigner une forme de société ayant pour valeur la liberté et l'égalité

II. Processus de la démocratisation en RD Congo

La trajectoire politique de la République Démocratique du Congo implique toute la région des Grands Lacs et au-delà. Elle permet de mieux apprécier les difficultés rencontrées par les Africains dans l'édification d'un Etat de droit et dans la modernisation de la société qui constituent les objectifs fondamentaux du processus de démocratisation.¹⁴

L'histoire politique congolaise est parsemée de paradoxes. Mieux la connaître permet de mieux apprécier la situation actuelle du pays qui peine à poser les bases solides de son développement, de son existence pérenne, c'est-à-dire de sa survie dans un monde qui voit son espace se rétrécir chaque jour.

Le destin du Congo s'exprime en termes d'un territoire exploité au détriment des autochtones. Comme l'histoire le montrera, à la décolonisation le bref intermède de la première expérience démocratique a été emporté par un pouvoir autoritaire. Trois décennies de monolithisme ont consacré la troisième expérience d'appropriation du territoire congolais et dont la convocation de la Conférence nationale se proposa comme un moment de relecture.

L'objectif des travaux de la « Conférence Nationale Souveraine » organisée en 1991-1992 était en fait de démocratiser la société congolaise en mettant fin à plus de trente ans d'un pouvoir personnel caractérisé par la déliquescence de l'Etat, la violence politique et la criminalisation de l'économie du pays par une élite dirigeante prédatrice et corrompue.¹⁵

Ce processus de démocratisation de la RDC qui se déroule tout aussi péniblement, suit plusieurs phases avec l'espoir de casser le cycle d'appropriation du pays pour le compte d'un individu et de l'occident. Les principales étapes de ce long et douloureux processus sont marquées par les Consultations populaires de 1989, la Conférence Nationale Souveraine (1991-1993), les guerres de 1996-2013, le Dialogue inter congolais (2002) et les élections générales de 2006 et celles de 2011.

Consultations populaires

En janvier 1990, le Maréchal Mobutu décide d'organiser des « consultations populaires » où les Zaïrois sont appelés à donner leurs opinions sur le fonctionnement des institutions du pays. Les opinions recueillies à travers le pays par les envoyés du Président sont très critiques et sévères. Dans l'écrasante majorité, le Mouvement Populaire de la Révolution (MPR-Parti-Etat) est rendu responsable du « Mal zaïrois » caractérisé par la crise « multiforme » du pays. Il est désavoué. Les Zaïrois expriment leur volonté de voir instauré le multipartisme.¹⁶

Dans une allocution prononcée devant les militants du MPR réunis à N'sele, le 24 avril 1990 et tirant les enseignements de ces consultations populaires, le Maréchal Mobutu prend congé du MPR et a mis, par ce fait, fin au « rôle dirigeant du MPR », devenu fait privé, c'est-à-dire un simple parti politique.

¹² *Ibidem*

¹³ *Stendhal, Leuwen, t.1, 1836, p.119*

¹⁴ Friedrich Karl, la démocratie constitutionnelle, paris, PUF, 1958, Pag 63

¹⁵ Beckmann C, l'enjeu congolais, paris, éd. L'harmattan, 1999, Pag 98

¹⁶ Kazawcigil A. L'Etat au pluriel, economica, paris, 1985, Pag 136

Le pluralisme politique proclamé dans ce discours du 24 avril 1990 limite à trois, dans un premier temps, le nombre des partis politiques qui a été autorisé, c'est-à-dire un multipartisme intégral à trois. S'exprimant le 30 juin 1990 à l'occasion de la fête nationale de l'indépendance, le Président de la République le maréchal Mobutu annonce le calendrier des « élections primaires » à l'issue desquelles les trois premières formations politiques gagnantes seront constitutionnellement reconnues. A cette date, plusieurs dizaines de candidats partis politiques ont été enregistrés. Ces élections n'auront jamais lieu, l'opposition ayant refusé d'adhérer au principe du tripartisme, y voyant une manœuvre du pouvoir d'établir ce qu'elle appelle un « multi mobutisme ».

Dans un manifeste, trente-neuf formations politiques rejettent la loi sur les partis politiques, inaugurant par ce geste l'idée de regroupement déjà expérimentée dans les années 60, laquelle donnera naissance à « l'Union Sacrée de l'Opposition » (USO) qui deviendra « l'Union Sacrée de l'Opposition Radicale » (USOR) après l'exclusion de certains de ses membres qui ont basculé dans la « Mouissance présidentielle ».

En octobre 1990, comprenant le bénéfice qu'il pourrait en tirer, le Président Mobutu élargit le système à un pluralisme intégral. Il annonce par la même occasion sa candidature à l'élection présidentielle prévue avant le 5 décembre 1991, date butoir de l'expiration de son troisième septennat. L'opposition ne pouvait feindre d'ignorer la manœuvre politicienne sous-jacente à un tel élargissement. Ce que le pouvoir recherchait, c'est la fragilisation de l'opposition en favorisant ou en créant des partis politiques microscopiques avec un système de corruption généralisée.

Cette stratégie visait à provoquer l'implosion du système politique zaïrois. Objectif largement atteint puisque, en février 1991, le ministère de l'administration du territoire a enregistré 66 partis politiques. Ce chiffre sera dépassé et porté à 156 à l'ouverture de la Conférence Nationale Souveraine. Cent dix de ces partis politiques seront désignés sous l'appellation de « partis du consensus », se disant prêts à collaborer avec le Maréchal Mobutu.

Les libertés d'association et d'opinion conquises, il devenait évident que la définition d'un nouvel ordre politique zaïrois s'imposait. Restait à trouver le cadre. Le Zaïre, toutes opinions confondues, exigera les états généraux des forces vives du pays.¹⁷

Conférence Nationale

Le 29 avril 1991, après de nombreuses hésitations, le Président Mobutu convoque une conférence nationale politique chargée de préparer un projet de Constitution. Il lui confie également la mission de l'élaboration d'une nouvelle loi électorale que destinée à organiser des élections libres pluralistes. Plusieurs partis d'opposition refusent de s'impliquer dans la formule proposée par Mobutu. Ils réclament « son départ du pouvoir ». Ils proposent leur propre formule de « Conférence Nationale Souveraine » (CNS), qui devra être composée de « toutes les forces vives de la Nation » et qui était chargée de jeter les bases de la troisième République.

Son calendrier prévoit la rédaction d'une nouvelle Constitution, la formation d'un gouvernement de transition chargé d'appliquer le calendrier politique, l'organisation des élections et la mise en place des nouvelles institutions.

Après plusieurs reports, les travaux de cette Conférence nationale s'ouvrent le 7 août 1991. Les « Conférenciers », comme on les nommait, qui sont au nombre de 1875 délégués proviennent de tous les milieux, à savoir, les institutions publiques, les partis politiques et la « société civile ». Dès le démarrage de la Conférence, ils proclament la « souveraineté » des assises. La majorité de la population adhère et soutient les Conférenciers qui croient alors que le glas sonne pour le régime du Maréchal.¹⁸

Pleine d'illusions, la population croit encore plus à sa victoire lorsque le 15 août 1992, la Conférence Nationale Souveraine qui est dirigée par Mgr Laurent Mosengwo Pansinya, alors Evêque de Kisangani, élit Monsieur Etienne Tshisekedi Wa Mulumba, le leader de l'opposition, au poste de Premier ministre d'un gouvernement de salut public.

¹⁷ KAZAWCIGIL. Ibidem

¹⁸ Ngbanda H, ainsi sonne le glas. Les derniers jours du maréchal Mobutu, paris, éd. Gideppes, 1999, Pag 79

Le 23 août, les délégués à la conférence nationale adoptent un « Acte de transition » qui modifie l'appellation du pays et son régime. La République du Congo était, dans cet acte, un Etat fédéral avec un régime parlementaire bicaméral, comme en 1960. La « commission constitutionnelle » présidée par M. Marcel Liahua élabore un texte constitutionnel en rapport, qui définit la nature du nouvel Etat. Elle est l'une des commissions dites « sensibles » de la CNS, de même que la « commissions des biens mal acquis » et « la commission des assassinats et violations des droits de l'homme ». ¹⁹

L'opposition pose des conditions pour sa participation aux élections. Ses exigences sont jugées irréalistes. Pour les observateurs de la vie politique zaïroise de l'époque, cette chronique qui met en lumière les conflits de leadership au sommet de l'Etat rappelle bien ce qui s'est passé en 1960 et qui avait opposé le Premier Ministre Patrice Emery Lumumba au Président de la République Joseph Kasa-Vubu.

A l'époque, le Maréchal Mobutu avait tranché en sa propre faveur en écartant du pouvoir les deux personnalités. Pendant que les politiciens se disputent le pouvoir à Kinshasa, la population vit l'une des périodes les plus tragiques de son histoire. La crise économique a atteint des niveaux record, avec une inflation de 10.000% en 1994. Par deux fois de suite, Kinshasa et les principales villes du pays sont le théâtre des pillages encouragés et organisés. Une première fois en septembre 1991 ; une seconde fois en janvier 1993 où plusieurs centaines d'hommes sont tués lors des opérations de sécurisation.

Guerre de libération de 1996

Alors que le pays s'était remis à espérer et à attendre l'organisation prochaine du référendum constitutionnel, le Kivu s'est embrasé sous la poussée de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) conduite par celui que personne n'attendait, M. Laurent-Désiré Kabila. ²⁰

La guerre est, en réalité, la suite logique de quatre faits politiques et/ou géopolitiques majeurs suivants : les attermoissements du processus de démocratisation du Zaïre et la longue gestion désastreuse du régime du Maréchal Mobutu interpellent la population congolaise. (i) le génocide des Tutsi et des hutus modérés à la suite de l'assassinat du Président Juvénal Habyarimana en 1994. la déliquescence de l'Etat zaïrois, dont le territoire est devenu, à la fois, le bastion de la mafia et base arrière de nombreux groupes rebelles étrangers pour la déstabilisation de leurs pays respectifs, (iv) pour les Etats-Unis d'Amérique, le nouvel ordre en Afrique centrale et dans la région des grands lacs doit s'appuyer sur des nouveaux leaders dits non idéologique.

C'est donc une grande et puissante coalition des ennemis de Mobutu qui complotait pour mettre fin à trois décennies de règne du Maréchal. Il ne manquait plus que l'occasion. Elle est trouvée en septembre 1996 lorsque la nouvelle de l'état de santé jugée critique du Maréchal Mobutu et de son hospitalisation « secrète » en Suisse se répand. Affaibli physiquement, Mobutu n'était pas en mesure de gérer une guerre et d'en sortir vainqueur. Tel a été le raisonnement des Etats-Majors de la coalition anti-mobutisme.

Ainsi, la guerre commença en avril 1996, par des escarmouches et s'intensifie avec les attaques des villes de l'Est de la RDC. Cette guerre et la suite des événements vont confirmer la prédiction de M. Jacques Delors, alors Président de la Commission Européenne, selon laquelle la décennie quatre-vingt-dix risquait d'être celle de l'explosion politique de l'Afrique « qui va devenir une zone d'instabilité fondamentale ». ²¹ Avec cette guerre, la question de l'avenir de la démocratisation du Zaïre était posée. L'on était alors enclin à penser que le processus allait être accéléré. D'où l'enthousiasme de tous ceux qui luttaient depuis des nombreuses années sans succès contre le régime de Mobutu et qui pensaient que les « choses » allaient finalement bouger..

En effet, la guerre du Zaïre a révélé la multiplicité des enjeux du pouvoir et des stratégies des acteurs nationaux, régionaux et internationaux. Parmi les acteurs partie prenante au conflit, soit dans les causes, soit dans les effets, soit même dans les solutions, il y a d'abord les Congolais et la confrontation entre le pouvoir mobutisme et les forces d'opposition. Les forces

¹⁹ KIRONGOZI, système politique africain, cours, I1 spa, UNIKIN, maison d'édition sirus, Kinshasa, 2010, Pag 59

²⁰ Ilunga shamambas, la chute de MOBUTU et l'effondrement de son armée, Kinshasa, 1994, Pag 37

²¹ M. JACQUES, cité par professeur NGOY dans le cadre du cours de système des pays africains

politiques d'opposition sont partagées entre deux stratégies pour renverser Mobutu. Pour certains, il faut s'appuyer sur la légalité qui fait suite à la Conférence Nationale Souveraine'. C'est la stratégie de l'opposition dite « radicale » ou « Union Sacrée » formée autour de l'UDPS sous le leadership de TSHISEKEDI, le PDSC et quelques factions lumumbistes. Pour elle, le poste de Premier ministre lui revient de droit suivant les accords passés avec la « mouvance présidentielle ».

Au moment où la guerre éclate, M. Etienne Tshisekedi, qui est le « Chef de file de l'opposition non armée », propose la formation d'un gouvernement d'union nationale qu'il dirigera et qui sera chargé de négocier avec le Chef des rebelles Laurent-Désiré Kabila. Mais, le Maréchal Mobutu décide de reconduire M. Kengo Wa Dondo à la tête du gouvernement.

Ce Gouvernement-là était chargé de conduire la reconquête des provinces de l'Est fortement occupées par les forces de l'AFDL aidées essentiellement par l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi. Mais, l'offensive « totale et foudroyante » promise par le Général Likulia, qui était le Vice-Premier ministre chargé de la Défense, échoue. L'armée de reconquête était en réalité inorganisée et inefficace.

Plus inquiétant pour le pouvoir, les militaires zaïrois manquent de volonté pour se battre. Surtout qu'ils ne savent plus au nom de quel pouvoir ils doivent se battre ; puisque le régime mobutisme les a réduits à la misère. Ils sont impayés depuis plusieurs mois, trouvant le moyen de vivre dans la débrouille et le pillage systématique des zones contrôlées encore par le gouvernement. Fuyant le combat sans combattre, le dispositif zaïrois de défense cède régulièrement du terrain face à la poussée des forces de l'Alliance.

A l'évidence, seule la négociation aurait pu sauver les troupes loyalistes d'une déconfiture totale. L'émergence de l'opposition armée était une nouvelle donne qui a modifié considérablement les règles du jeu. L'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo pensait que sa stratégie militaire, appuyée sur des actions politiques et diplomatiques, allait lui permettre de réussir la liquidation du régime mobutisme. Cette stratégie a commencé par la phase des ralliements politiques à l'Alliance. L'AFDL ou l'Alliance elle-même n'avait été formée officiellement que le 18 octobre 1996 à Lemeru Kivu, plus d'un mois, après le déclenchement « officiel » des hostilités. Les personnalités qui la « créent » ont chacune une histoire de militance politique.

La création de l'AFDL constitue le premier maillon de la « plate-forme » politique que les acteurs politiques de Kinshasa n'attendaient ni n'avaient prévu. Cette nouvelle force s'est imposée. Laurent-Désiré Kabila a multiplié des appels en direction de ses compatriotes en vue d'obtenir leurs ralliements. Il comptait notamment sur les lumumbistes, les partisans de Tshisekedi et d'autres formations politiques de Kinshasa composant « l'Union Sacrée ». La guerre est dirigée contre tous ceux qui ont participé à la gestion mobutisme. La CNS les avait pointés du doigt dans la Commission des assassinats et violations de droits de l'homme ainsi que dans la Commission des Biens Mal Acquis.

Au moment du conflit, la neutralité des organisations de la société civile est souhaitée par les belligérants. Ce qui n'empêche pas les pressions de s'exercer sur elles ; surtout qu'il leur arrive d'être les témoins des exactions ou d'en subir elles-mêmes. Dans la plupart de cas, les ONG zaïroises défendent leur « petit village » sans pour autant clarifier leur position vis-à-vis du gouvernement dont elles ont récupéré le rôle régalien, ni vis-à-vis de l'opposition armée considérée par leurs dirigeants tantôt comme alliée dans la lutte contre le régime Mobutu, tantôt comme envahisseur et ennemie. Cependant, les populations locales ont rapidement adhéré au « discours libérateur » de l'Alliance.

Pendant ce temps, sur le plan militaire, la stratégie de l'Alliance est de généraliser les attaques en poussant de plus en plus loin vers l'Ouest. La ville de Kisangani est un objectif capital sur le plan symbolique. L'occupation de cette ville permettrait en outre de neutraliser la principale base arrière de l'armée gouvernementale et d'inscrire définitivement la lutte armée comme la seule voie d'accéder au pouvoir au Zaïre. Il restait évidemment à réussir la conquête des autres riches provinces du pays notamment le Shaba et les deux Kasai ; avec pour conséquence prévisible d'asphyxier financièrement Kinshasa. Et surtout, il fallait atteindre Kinshasa et Gbadolite, fief de Mobutu.

Puisqu'il était difficile d'occuper militairement tout le territoire national, la stratégie de l'Alliance avait eu pour objectif d'occuper le maximum du territoire national « utile » (entendu : plus riche) pour être en position de force dans les négociations

politiques. Toutefois, durant le déroulement de la campagne militaire, l'Alliance a compris qu'elle pouvait et allait gagner la guerre grâce aux ralliements de plusieurs groupes armés. Parmi les ralliés, il y a les ex. Gendarmes Katangais ou leurs descendants venus d'Angola. Parti après la liquidation de la sécession katangaise dans les années soixante, ce groupe est l'auteur de deux guerres zaïroises, la première est celle de 1977 dite «guerre de 80 jours» et la deuxième est celle de 1978 ou «guerre de six jours» qui ont failli emporter le régime. Celui-ci n'a été sauvé que grâce à l'intervention des armées étrangères ; notamment françaises et marocaines et d'autres pays africains qui ont intervenus pour sauver le régime autocratique mobutisme en 1977. Les alliés du régime ont reproché au Maréchal Mobutu dans sa manière de diriger autocratiquement le pays on lui exigeant de libéraliser la vie politique.

Devenus les « Tigres » sous la bannière du Front National de Libération du Congo (FNLC), les ex. Gendarmes katangais vont se rallier à l'AFDL après la prise de Kisangani, le ralliement est organisé et facilité grâce aux contacts qui ont lieu entre Kabila avec certains animateurs du FNLC qui étaient exilés en Belgique. Les «Tigres» ont permis de prendre les villes du Shaba et deux Kasaïs aux côtés de l'Armée angolaise.

Cette dernière qui amène le Commandant Faustin Munene dans « ses valises », sera décisive pour marcher sur Kinshasa après Kikwit et la bataille de Kenge, le dernier bastion verrou ou avant la Capitale et la capitulation du Maréchal Mobutu.

Pendant que la guerre « battait son plein », la diplomatie fonctionnait et avait pour objectif de faire pression sur les belligérants pour les amener dans une table de négociation avec les puissances qui ont parrainé ces négociations voulaient faire admettre à Mobutu et à Kabila, l'idée du partage équitable et équilibre du pouvoir. Des réunions organisées au Togo, en Afrique du Sud et sur le large de Pointe-Noire au Congo-Brazzaville à bord d'un navire militaire sud-africain portant le nom d'Utenika, sous le patronage des Etats-Unis d'Amérique et du Président Sud-Africain M. Nelson Mandela, échouent toutes. Le doute n'était plus permis ; Laurent-Désiré Kabila était convaincu de sa victoire sur l'approche militaire.

Pendant ce temps, les villes de Goma et Lubumbashi sont prises d'assaut, en ce début du mois de mai 1997, par les Zaïrois de la diaspora venus surtout d'Afrique, d'Europe et d'Amérique. Répondant qui, à l'appel affectif de la Patrie, qui à l'invitation politique du chef rebelle voire même à un désir de concrétiser un projet de retour au pays natal, ces centaines des Zaïrois étaient en fait les éclaireurs de leurs compatriotes pour qui la victoire de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (A.F.D.L-) ouvrirait des nouvelles et intéressantes perspectives pour le Zaïre ; ou mieux, la chute de Mobutu consacrerait la fin de la dictature et le début d'une nouvelle ère de démocratie au pays. Le malentendu était là et la suite des événements le montrera davantage.

Lorsque les forces de l'Alliance entrent en file indienne à Kinshasa le 17 mai 1997, tous les espoirs sont permis. Le Zaïre comme dénomination de l'Etat est débaptisé. La République Démocratique du Congo rétablie et proclamée par Laurent-Désiré KABILA, qui s'est autoproclamé président de la République. Apparaît dès lors comme un immense chantier où, pour les uns, tout est à reconstruire: ceux-là partent de l'idée que Mobutu a hérité d'un Etat organisé et prospère, qu'il a complètement ruiné et détruit en trois décennies de règne. Pour les autres, tout est à construire. Autrement dit, l'Etat congolais post colonial n'a jamais été édifié; le projet lumumbiste, le seul démocratique, ayant été inopinément interrompu par les forces antinationales, c'est à ce niveau qu'il faudrait reprendre et démarrer.

A Kinshasa, l'engouement pour bâtir un Etat moderne, démocratique et puissant est à son comble. Dès leur arrivée, les nouvelles élites découvrent l'état de délabrement général du pays. Toutes les infrastructures administratives, économiques, sociales, etc. sont à reconstruire. Kinshasa et les villes traversées par les forces de l'Alliance offrent l'image des lieux ravagés par le cyclone.

Le Gouvernement de Salut Public installé par le Président N'zée Kabila inaugure forum sur forum pour collecter des idées et des initiatives. L'enthousiasme est général. C'est dans ce cadre que le colloque sur le développement a été organisé par des Congolais de la diaspora. L'initiative gouvernementale d'organiser une rencontre nationale sur la reconstruction n'a pas abouti ; elle est emportée par des conflits fratricides.

Pour reconstruire ce vaste Etat, le Gouvernement de L'AFDL élaborera un plan triennal de plus de 3 milliards de dollars. Il demande le concours des bailleurs de fonds. Des promesses sont faites par « les amis du Congo » à Bruxelles ; mais, elles ne seront pas tenues.

Le gaspillage des ressources nationales, la gabegie, la corruption et l'impunité forment le terreau du mobutisme. Pour y remédier, il faut faire une sorte de révolution. Celle-ci ne se produit point, on a assisté par ailleurs à la manifestation de mêmes pratiques décriées sous le Maréchal Mobutu jusqu'au point où le Président Kabila ne s'est pas empêché de qualifier ses collaborateurs de bande d'aventuriers. Et les autres collaborateurs vont se désolidariser de lui tout en dénonçant sa manière de gérer avec les gels de la dictature du régime comme sous Mobutu.

Conclusion et recommandations

La démocratie au Congo-Kinshasa a amené une gouvernance de dépendance et de la médiocrité au pouvoir, car jusque-là, elle ne semble pas être totalement comprise par la population congolaise suite à l'inculture politique des autochtones : elle s'applique pas aussi valablement parce que tout serait dicté par l'occident ou les par grandes puissances ou soit au bénéfice de la Communauté Internationale au détriment du peuple Congolais. Dès lors que toutes les décisions prises nous viendraient de l'Occident, donc ça prouve tantôt qu'il y a une main mise qui pilote le pays. Autrement dit la RD Congo est considérée comme un territoire sous tutelle de la Communauté Internationale malgré son indépendance.

La conscientisation des politiques congolais et l'amélioration du comportement que doit afficher les hommes politiques congolais face aux caprices de la politique de la Communauté Internationale exprimée par les grandes puissances imposent un large esprit de dire non à l'hégémonie occidentale. La politique de la communauté internationale qui a un impact sur la domination et l'exploitation des dirigeants congolais, sur leur sol ne permet pas peuple Congolais tant que souverain de changer le niveau de vie malgré la démocratisation du pays. Cette politique n'a que pour objectif de piller les matières premières et créer le marché de vendre les matières en produits finis. De ce fait, nous avons constaté que jusque-là:

La démocratie n'est pas encore comprise par la population congolaise à cause du rôle primordial que jouent les occidentaux en RD Congo, qui se manifeste malgré la démocratisation du pays, que la recherche des ressources naturelles en exploitant les congolais pour appauvrir la population.

L'ingérence s'est manifestée aussi par lorsque politiciens congolais trouvent leur force et protection dans la Communauté Internationale, plutôt que dans la population congolaise qui leur donne mandat. Il s'observe aussi que les politiciens congolais ne se considèrent pas égaux face aux politiciens dits des grandes puissances, ils congolais travaillent d'abord pour la Communauté Internationale sous pression de leur renversement au pouvoir par les occidentaux, de leur assassinat propre ou de leur famille tant biologique que politique. Les politiciens congolais pensent que l'apanage du développement est l'occident, ce qui fait que ce dernier considère la RD Congo comme un territoire leur sous tutelle.

A travers cette étude, nous avons voulu faire savoir les politiciens congolais et le peuple qu'il gère de comprendre que l'apanage du développement n'est pas occidental ; mais il est question des Congolais de prendre leur destinée en main, car aucun Etat au monde n'a reçu mandat de faire développer un autre Etat.

De ce fait, nous suggérons aux autorités congolaises d'avoir l'éthique, de travailler d'abord pour le Congo-Kinshasa, car c'est leur seule et unique richesse, et aussi trouver leur force et protection rien qu'au peuple congolais ; car il est le seul qui a le pouvoir de donner mandat aux hommes politiques congolais. Les autorités congolaises doivent comprendre que, les relations internationales sont faites sur base des intérêts, c'est-à-dire les Etats n'ont pas d'âme, seuls les intérêts nationaux qui les préoccupent ; donc ici la domination et l'exploitation d'un peuple par un autre est naturelle dans le sens où les Etats sont à la recherche d'intégrité territoriale, de la survie permanente et perpétuelle et en fin de la survie de leur culture et de leur population. Donc le développement d'un pays ne pas conditionné à l'autre, car nous répétons dans cette étude qu'aucun pays au monde n'a reçu mandat de faire développer l'autre. D'où la démocratie congolaise, qui doit être une « démocratie de palabre » doit se construire non seulement à la méthode fondée sur le dialogue permanent, ou du moins sur la palabre congolaise qui est son modèle original ; mais, aussi, s'appuie sur les apports positifs, les principes de base de la démocratie libérale adaptés aux réalités

communautaires congolaises afin construire et développer la vraie démocratie congolaise comme le nom du pays « République Démocratique du Congo » l'indique. Pour y remédier, l'institutionnalisation reste l'unique critère du développement de la RD Congo. Cette institutionnalisation supposera l'atteinte par un système d'un haut niveau d'adaptabilité, de complexité, d'autonomie, et de cohésion. Car dit-on le développement est un phénomène observable de tous les âges de l'humanité.

Références

- [1]. FUNDIN, Lexique politique, Armand colin, paris, 2020
- [2]. SABAKINU, J. Démocratie et paix en République Démocratique du Congo, PUK, Kinshasa, 1999
- [3]. KAPANGA, F. Petit dictionnaire : Pratique des élections, AGB, Kinshasa, 2005
- [4]. De TOCQUEVILLE, A. De la démocratie en Amérique, Union Générale d'Editions, Paris, 1963
- [5]. MOTTU, P. Révolutions politiques et révolutions de l'homme, La Baconière, Neuchâtel, 1963
- [6]. BURDEAU, G. La démocratie, Seuil, Paris, 1956
- [7]. LINCOLN, A. Qu'est-ce que la démocratie ? United States Informations Agences, New-York. 1991
- [8]. G. BURDEAU cité par NGOY E. Systèmes politiques des pays africains, notes de cours inédites, L1 SPA/politique, FSSAP, UPN, Kinshasa, 2013-2014
- [9]. MAKENGO Nkutu A. séminaire des sciences politiques, notes de cours inédites, L1 SPA, FSSAP, UPN, Kinshasa, 2013-2014.
- [10]. Jean BURDEAU, cité par MAFURINE, Droit Constitution et Institutions Politiques, PUF, paris, 2017, p.1961
- [11]. Friedrich Karl, la démocratie constitutionnelle, paris, PUF, 1958
- [12]. Beckmann C, l'enjeu congolais, paris, éd. L'harmattan, 1999
- [13]. Kazawcigil A. L'Etat au pluriel, economica, paris, 1985
- [14]. Ngbanda H, ainsi sonne le glas. Les derniers jours du maréchal Mobutu, paris, éd. Gideppes, 1999
- [15]. KIRONGOZI, système politique africain, cours, 11 spa, UNIKIN, maison d'édition sirus, Kinshasa, 2010
- [16]. Ilunga shamambas, la chute de MOBUTU et l'effondrement de son armée, Kinshasa, 1994
- [17]. M. JACQUES, cité par professeur NGOY dans le cadre du cours de système des pays africains